

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Présentation à destination des jeunes  
en fin de scolarité obligatoire et de leurs parents

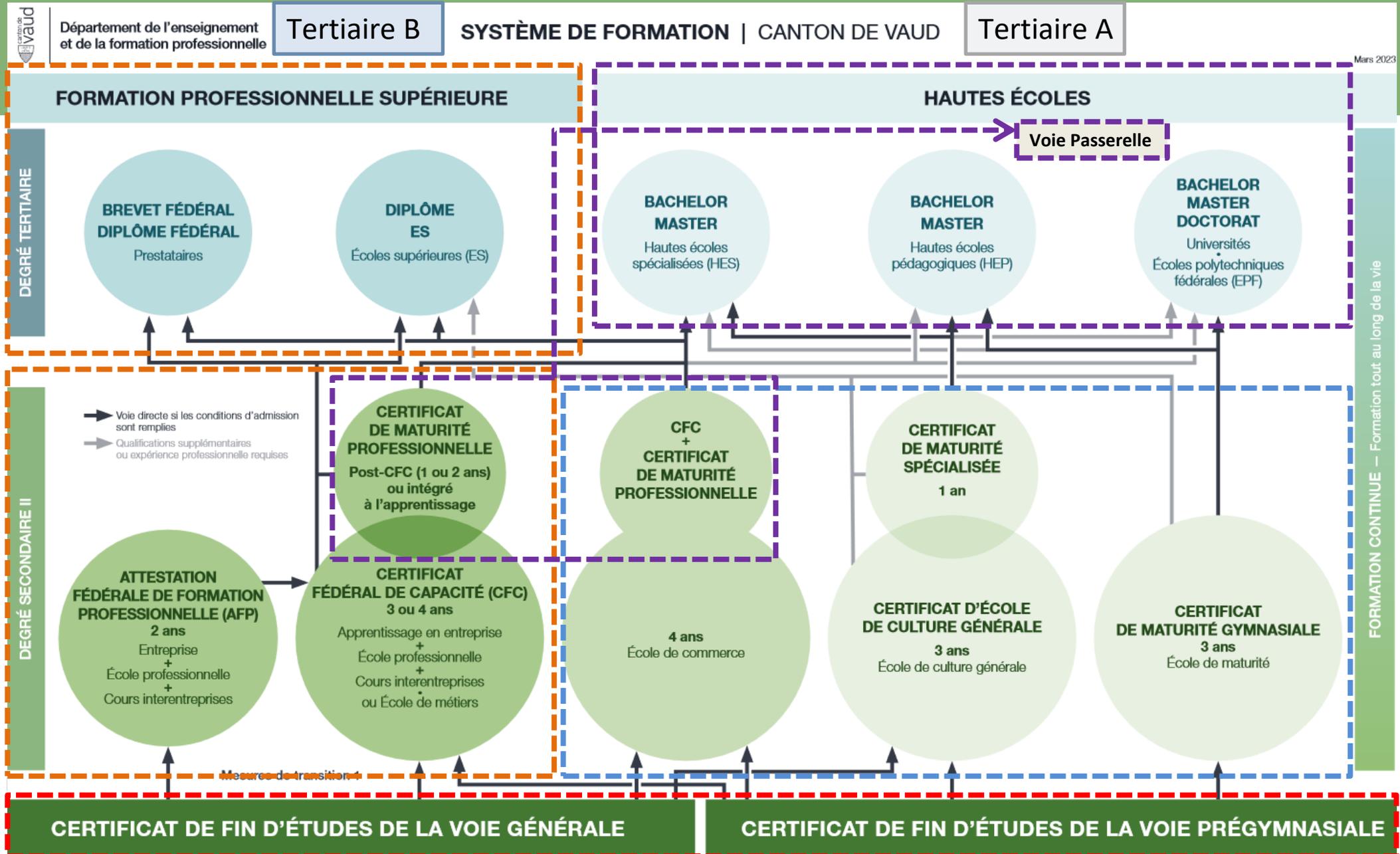
Théâtre de Beausobre – Morges – 13 novembre 2023



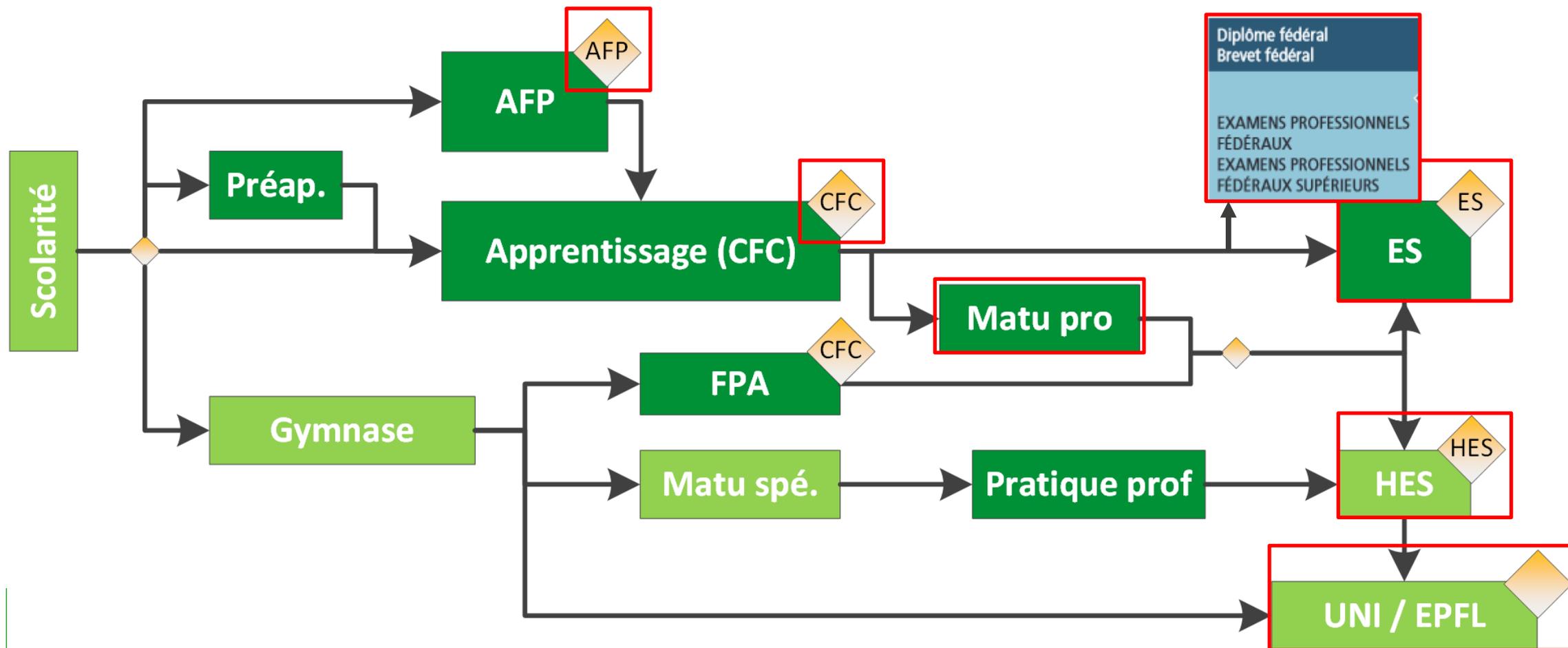
# PLAN DE PRÉSENTATION

- Le système de formation en Suisse
- La formation post obligatoire
- Les voies de la certification initiale
- Les partenaires de la formation professionnelle
- L'accès aux formations supérieures
- Les perspectives et l'employabilité
- Questions - réponses

# LE SYSTÈME DE FORMATION

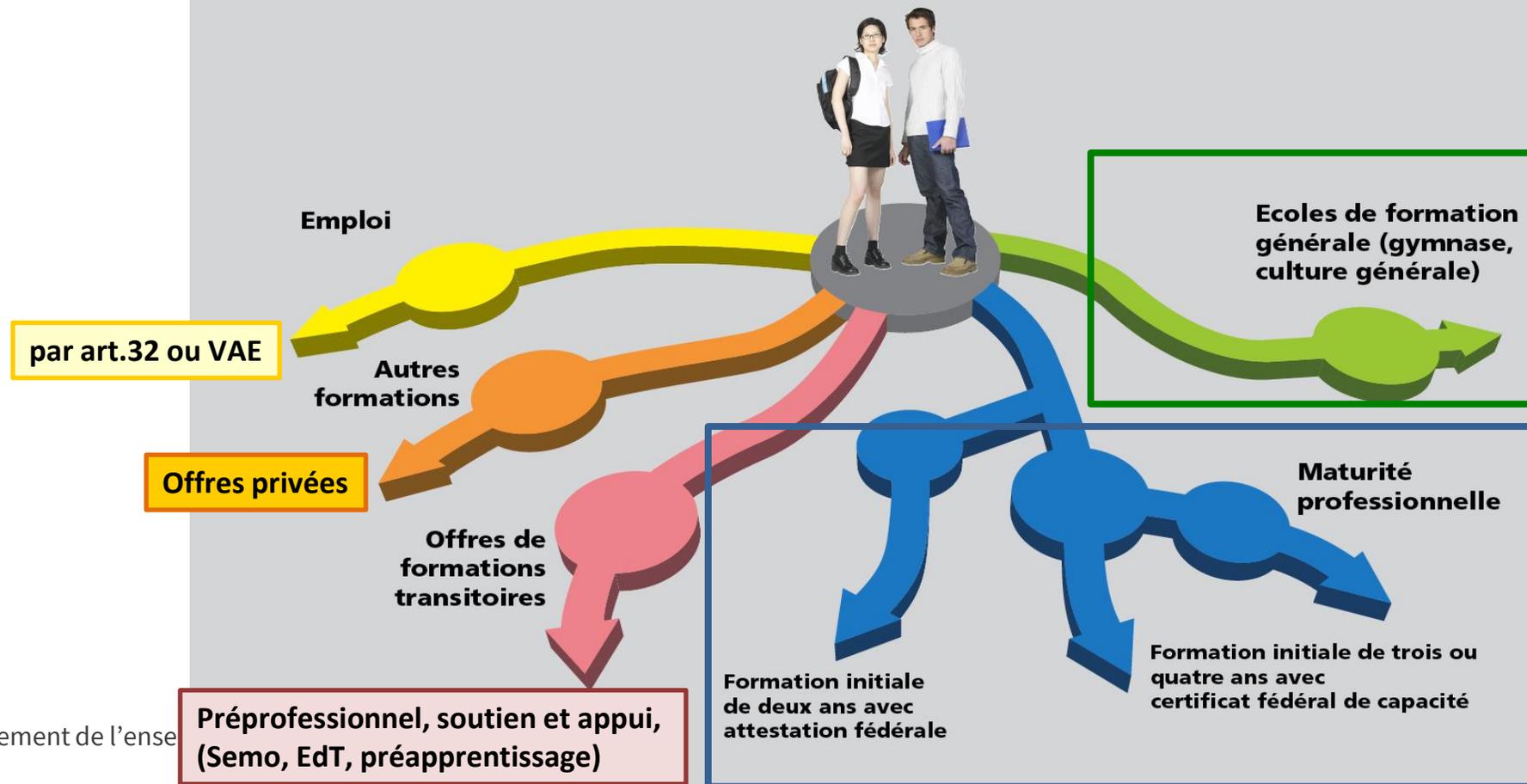


# PARCOURS DE FORMATION



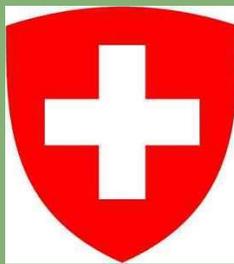
# LA FORMATION «POST OBLIGATOIRE»

## Les possibilités de passage au degré secondaire II

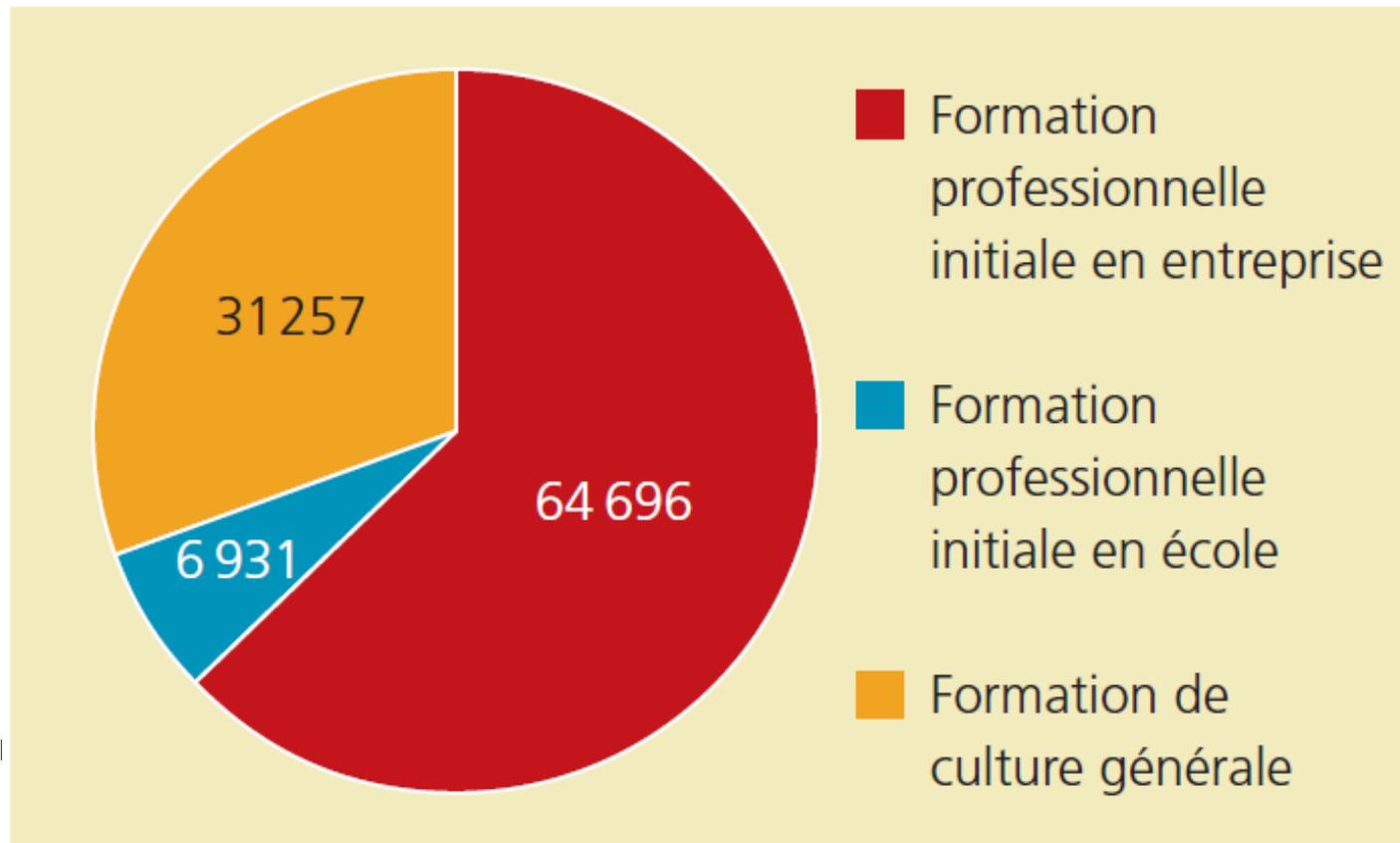


4.1.1 Le choix d'une profession et les mesures d'insertion / Le choix d'une profession / Les possibilités de passage au degré secondaire II

# EN SUISSE



## Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II en 2020<sup>2</sup>



ENV. 2/3 DES JEUNES

# 2 MODÈLES DE FORMATION

## Contrat d'apprentissage

## Contrat de formation

### EN ENTREPRISE (DUAL)

### EN ÉCOLE DES MÉTIERS

> 200 professions

Env. 20 professions

Pratique en entreprise

Pratique et théorie en école des métiers

Cours professionnels 1-2 jours par semaine

Stages en entreprise

Rémunération

Pas de rémunération

5 semaines de vacances / an

Vacances scolaires (14 semaines / an)

Contexte «professionnel»

Contexte «scolaire»

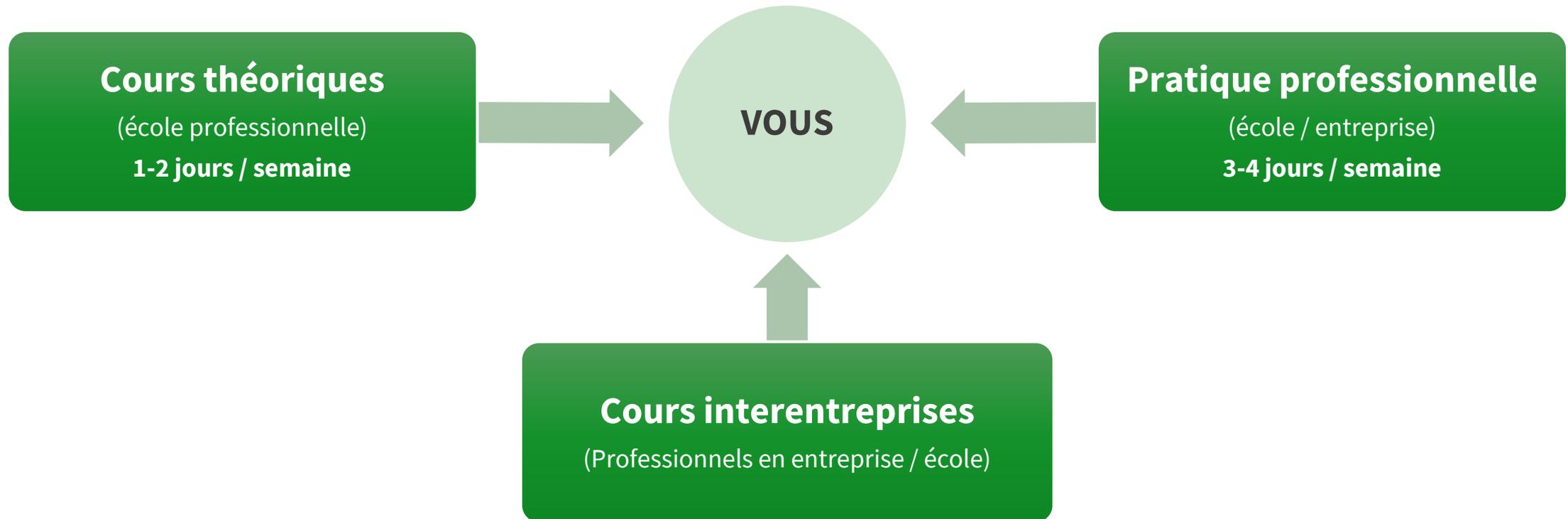


avec un salaire  
(montants, voir sur  
[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch))



Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF)

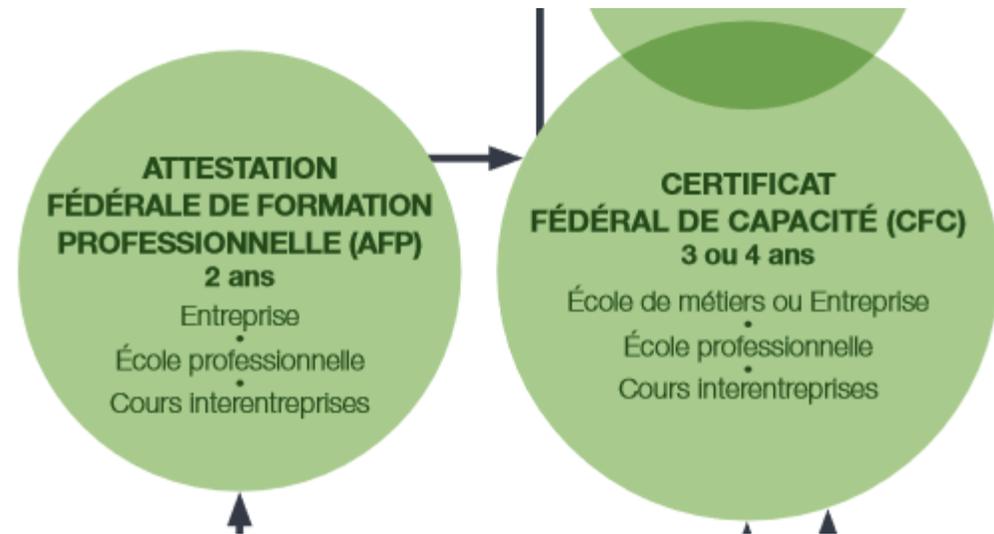
# RÉPARTITION DE LA FORMATION



# CHOIX DE LA VOIE DE CERTIFICATION



Selon ses capacités et le niveau scolaire atteint, il faut choisir dans quelle voie de formation il est possible de débiter un apprentissage.



# AFP EN 2 ANS

## AFP : Attestation Fédérale de Formation Professionnelle

Cette formation est proposée dans plusieurs métiers, elle est offerte uniquement en mode dual (actuellement plus de 60 métiers proposent cette formation) voir sous: [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

Une fois l'attestation fédérale obtenue, il est possible de commencer dans certains métiers un apprentissage CFC directement en 2<sup>ème</sup> année.



# AFP EN 2 ANS: EXEMPLE

## Ordonnance de formation



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI

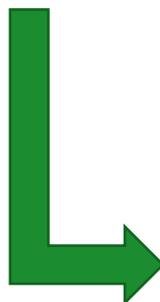


Aide en technique du bâtiment AFP  
Aide en technique du bâtiment AFP

## Plan de formation

relatif à l'ordonnance sur la  
formation professionnelle initiale d'

**Aide en technique du bâtiment AFP**  
chauffage, ventilation, sanitaire ou ferblanterie



# CFC EN 3 OU 4 ANS

## CFC - Certificat Fédéral de Capacité

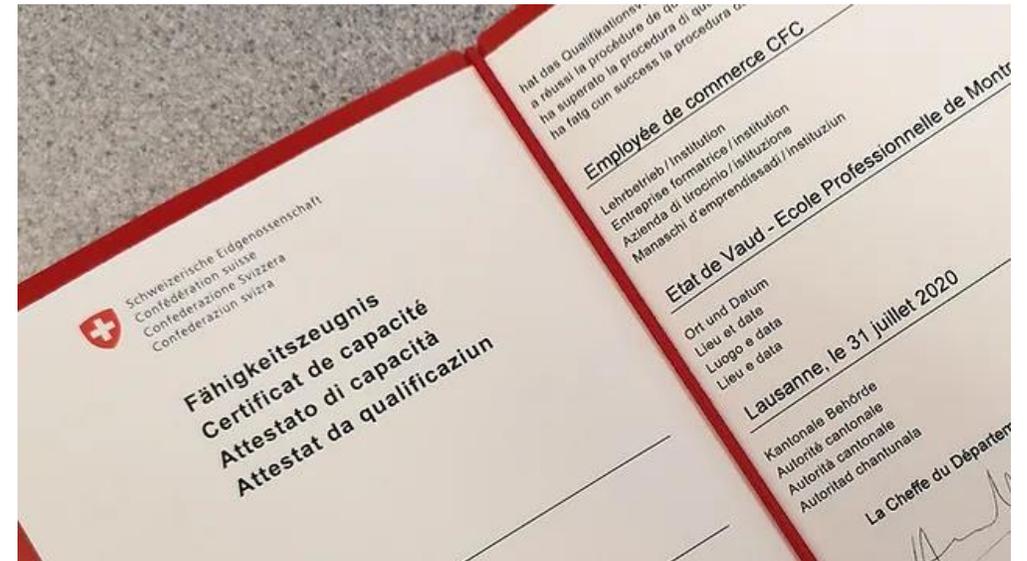
C'est la principale voie de formation professionnelle initiale.

La durée varie de 3 à 4 ans selon les ordonnances de formation.

Toutes les professions proposent cette voie.

Elle est offerte dans les deux modes: dual dans la très grande majorité des cas et/ou plein temps pour certaines professions.

Une fois le CFC obtenu, vous avez la possibilité de continuer dans une formation professionnelle supérieure ou une maturité professionnelle post CFC.



# CFC EN 3 OU 4 ANS

## Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de dessinatrice CFC / dessinateur CFC

du 16 février 2023 (État le 1<sup>er</sup> janvier 2024)

64013	Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC Zeichnerin EFZ / Zeichner EFZ Disegnatrice AFC / Disegnatore AFC
64014	Architecture
64015	Génie civil
64016	Architecture d'intérieur
64017	Architecture paysagère
64018	Planification du territoire



**Plan de formation**  
relatif à l'ordonnance sur la  
formation professionnelle initiale

**Dessinatrice CFC**  
**Dessinateur CFC**

**Planification du territoire et de la construction**  
dans le champ professionnel

Orientation

**Architecture**

Génie civil

Architecture d'intérieur

Architecture paysagère

Planification du territoire



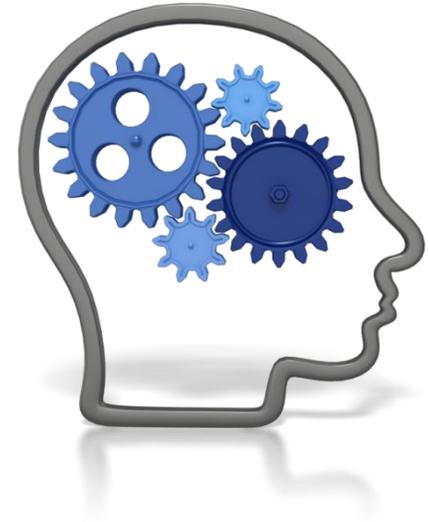
# MATIÈRES ENSEIGNÉES

Pour toutes les formations initiales certifiantes (CH) :

Chaque métier possède son **ordonnance de formation**

sur laquelle est basée le **plan de formation** pour

- la partie en entreprise (pratique professionnelle)
- la partie théorique (cours professionnels en école)
- les cours interentreprises (cours blocs de pratique professionnelle)





# EXEMPLE DE GRILLE HORAIRE CFC 4 ANS

## Certificat Fédéral de Capacité

### Dessinateur-Dessinatrice CFC (tableau des leçons en école professionnelle)

Orientation Architecture

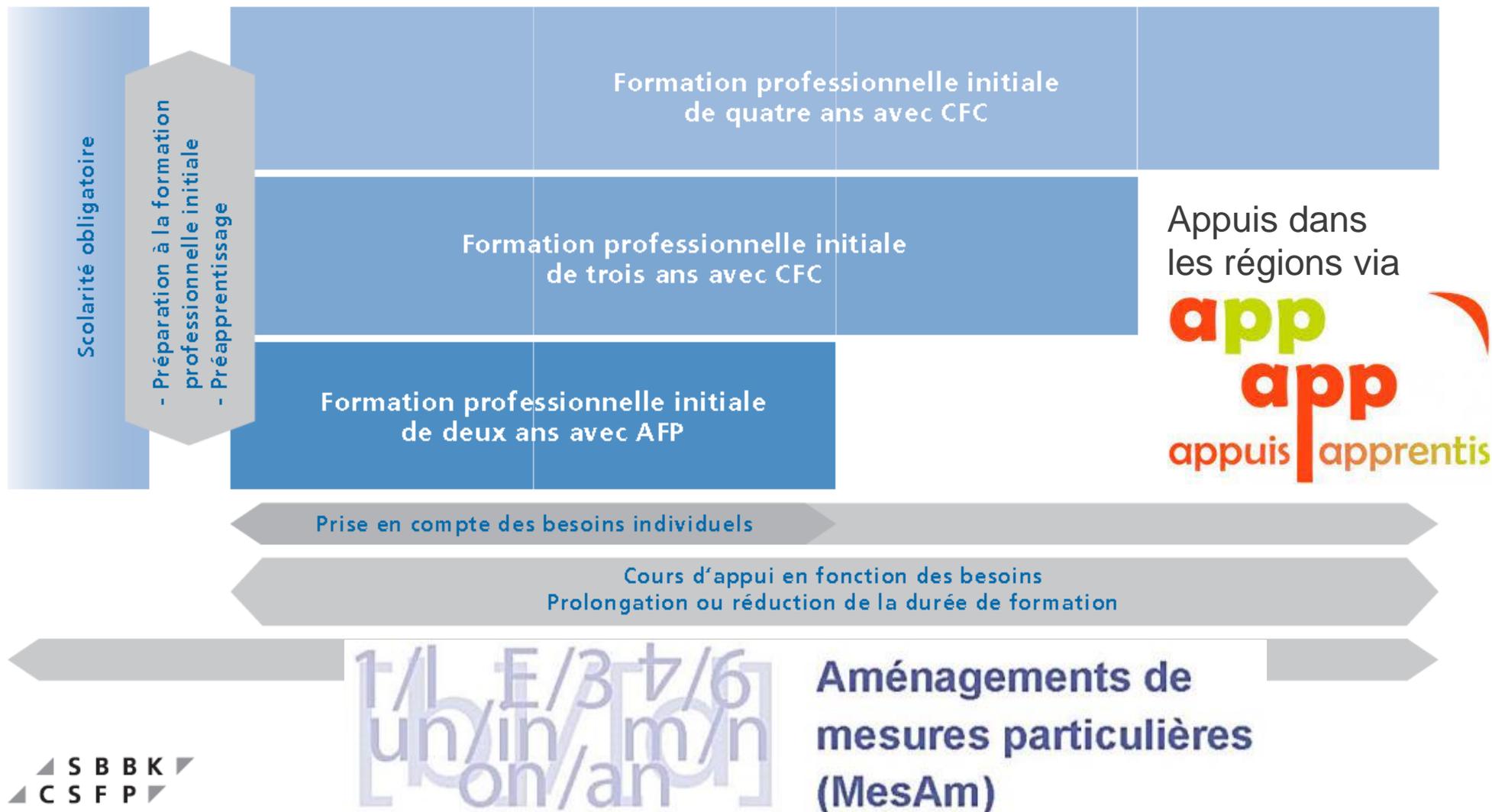
2 jours en 1<sup>ère</sup> année

Matières	1. année d'apprentissage	2. année d'apprentissage	3. année d'apprentissage	4. année d'apprentissage	Total
<b>Matières professionnelles</b>	<b>520</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>1120</b>
Notions élémentaires en mathématiques et sciences naturelles	180	40		40	260
Planification	160	120	160	80	520
Visualisation	180	40	40		260
Unités d'approfondissement				80	80
<b>Culture générale</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>480</b>
<b>Sport</b>	<b>80</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>200</b>
<b>Total des leçons</b>	<b>720</b>	<b>360</b>	<b>360</b>	<b>360</b>	<b>1800</b>

# ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

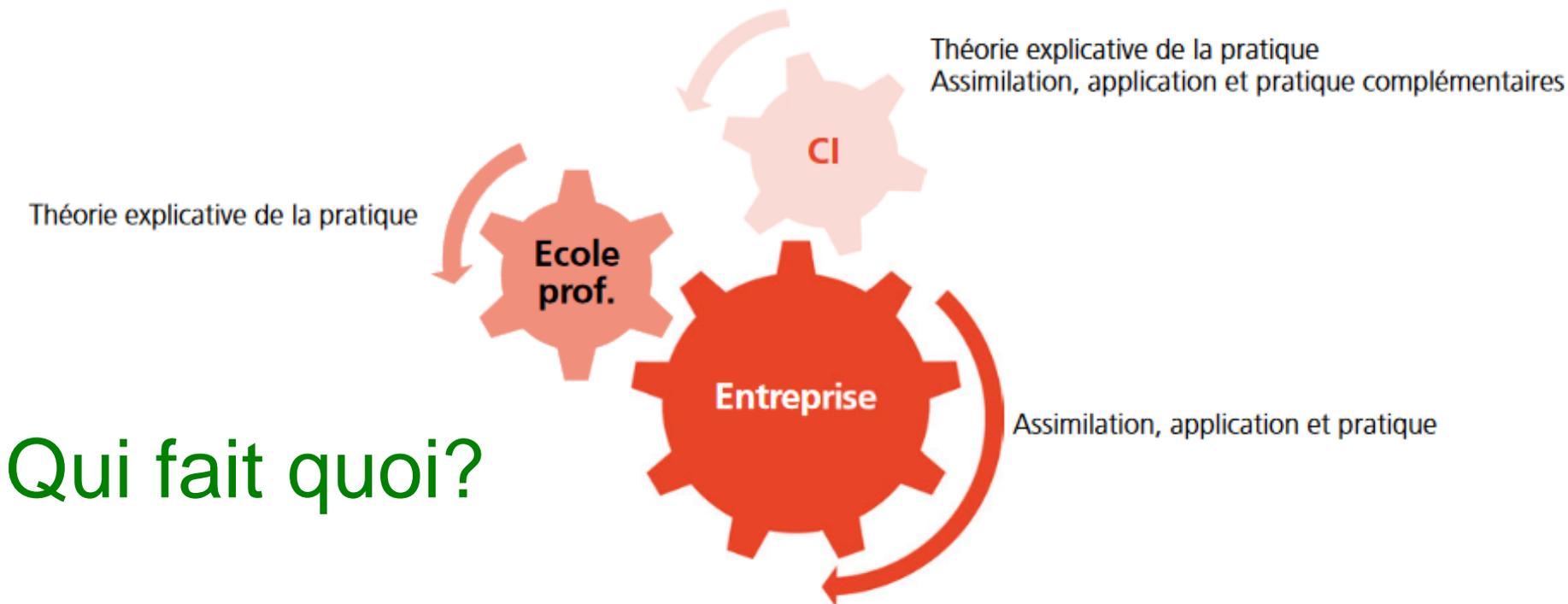
**Offres de formation et mesures d'accompagnement**

**Formation professionnelle**



# RÉPARTITION DE LA FORMATION

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit :



## Qui fait quoi?

Objectif particulier 2.1	Planifier les installations de la technique du bâtiment en respectant le développement durable		CN/IS
	Objectifs évaluateurs dans l'entreprise	Objectifs évaluateurs - cours interentreprises	Objectifs évaluateurs - école professionnelle
	2.1.1 Par une planification ciblée, réduire le besoin en énergie des installations techniques du bâtiment (C5) 2.1.2 Planifier de façon ciblée les mesures concernant l'isolation thermique des installations techniques du bâtiment (C5)	2.1.1 Mettre en évidence les sources de pertes d'énergie et leur ordre de grandeur (C2) 2.1.2 Sélectionner les mesures concernant l'isolation thermique des installations de la technique du bâtiment selon les dispositions légales (C4)	2.1.1 Décrire la notion de développement durable (C2) 2.1.2 Faire la distinction entre les énergies renouvelables et les énergies non-renouvelables (C4) 2.1.3 Citer des agents énergétiques neutres en CO <sub>2</sub> (C1) 2.1.4 Expliquer les notions «énergie primaire», «énergie finale», «énergie utile» et «efficacité énergétique» (C2) 2.1.5 Décrire l'utilisation de l'énergie sous des aspects écologiques (C2) 2.1.6 Expliquer les standards Minergie (C2) 2.1.7 Décrire les mesures contre les pertes d'énergie (C2)

# SAVOIR-FAIRE & SAVOIR-ÊTRE

La formation initiale ne forme pas que des professionnels qualifiés (le savoir-faire) qui obtiendront, par le succès de leur apprentissage, une autonomie financière.



Elle forme également, par les cours de culture générale et une expérience de vie, des hommes et des femmes qui deviendront à terme les acteurs de notre société civile et économique.

# LES PARTENAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## UNE TÂCHE – TROIS PARTENAIRES

Ordonnances du SEFRI

### **Confédération**

Pilotage et développement stratégiques

Places d'apprentissage et CIE

### **Organisations du monde du travail**

Contenus de la formation et lieux de formation

Écoles professionnelles & métiers

### **Cantons**

Mise en oeuvre et surveillance

# ACCÈS AUX FORMATIONS SUPÉRIEURES

Une fois le CFC obtenu, pour celles et ceux qui en ont l'envie et les capacités, il existe deux possibilités d'accès aux formations supérieures:



- de manière directe pour les titulaires d'un CFC permettant l'accès aux différentes formations professionnelles supérieures du **tertiaire B**
- via l'obtention d'une maturité professionnelle pour accéder aux hautes écoles spécialisées (HES) et aux universités (UNI et EPF > voie passerelle nécessaire) du **tertiaire A**

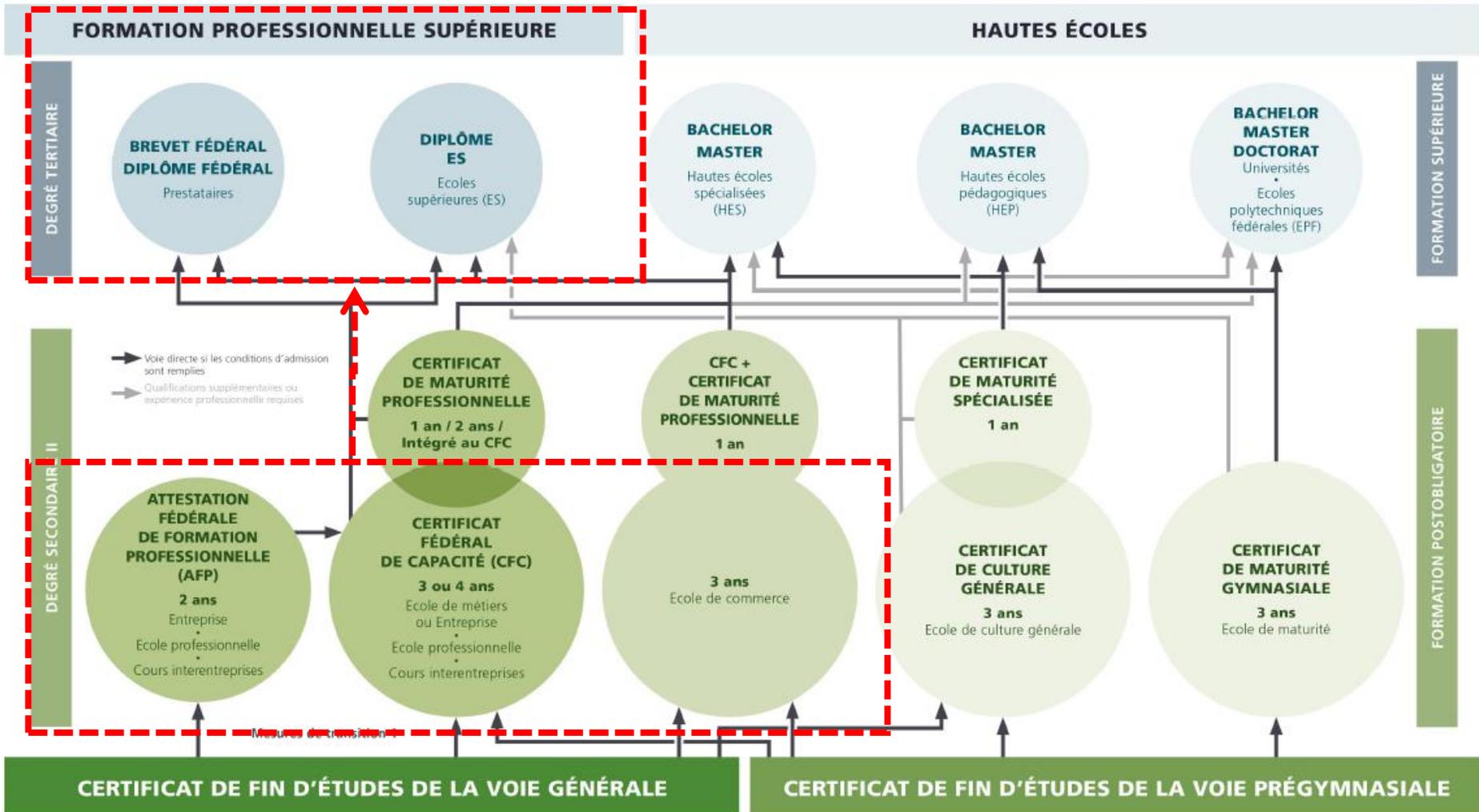
# ACCÈS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPÉRIEURES (TERTIAIRE B)



Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

SYSTÈME DE FORMATION | CANTON DE VAUD

Avril 2019



# FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

## Les formes de la formation professionnelle supérieure

Tertiaire B

La formation professionnelle supérieure comprend:

les examens professionnels fédéraux

brevet fédéral

les examens professionnels  
fédéraux supérieurs

diplôme fédéral

les formations dispensées par  
les écoles supérieures reconnues

diplôme ES

6.31.1 Le degré tertiaire et la formation continue / Les titres délivrés / Les formes de la formation professionnelle supérieure

# FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

## Examen professionnel fédéral (brevet fédéral)

- ✓ Pré requis: Certificat fédéral de capacité (CFC)
- ✓ En emploi (cours théoriques organisés par les associations professionnelles)
- ✓ Titre obtenu: Brevet fédéral



# FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

## Examen professionnel fédéral supérieur

Diplôme fédéral (anc. maîtrise fédérale)

- ✓ Pré requis: Brevet fédéral (examen professionnel fédéral)
- ✓ En emploi (cours théoriques organisés par les associations professionnelles)
- ✓ Titre obtenu: Diplôme fédéral



# FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

**Ecoles supérieures (ES)** en emploi ou à plein temps

Pré requis: Certificat fédéral de capacité (CFC)

- ✓ Concours d'entrée (selon places disponibles)
- ✓ Titre obtenu: Diplôme ES, reconnu au niveau suisse et européen (EurEta)
- ✓ Donne accès direct aux hautes écoles spécialisées (HES – HEIG) dans un domaine similaire ou voisin (sans Matu Pro)

les écoles **supérieures**



Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF)



## Diplôme d'école supérieure

Monsieur



Né le 01 mars 1989, originaire de Langnau im Emmental BE

a suivi avec succès la filière de formation Planification des travaux à l'école supérieure technique du Centre d'enseignement professionnel de Morges et réussi la procédure de qualification finale en date du 17 décembre 2019.

Il est autorisé à porter le titre protégé suivant :

### Technicien diplômé ES en planification des travaux

La filière de formation est reconnue au niveau fédéral sur la base de l'ordonnance du DEFR du 11 mars 2005 concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES ; RS 412.101.61) et de la décision de reconnaissance du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) du 23 septembre 2016.

Lausanne, le 7 février 2020

Für die zuständige kantonale Behörde  
Pour l'autorité cantonale compétente  
Per l'autorità cantonale competente  
Per l'autoridad chantunala competente

Centre d'enseignement  
professionnel de Morges

La Cheffe du Département:

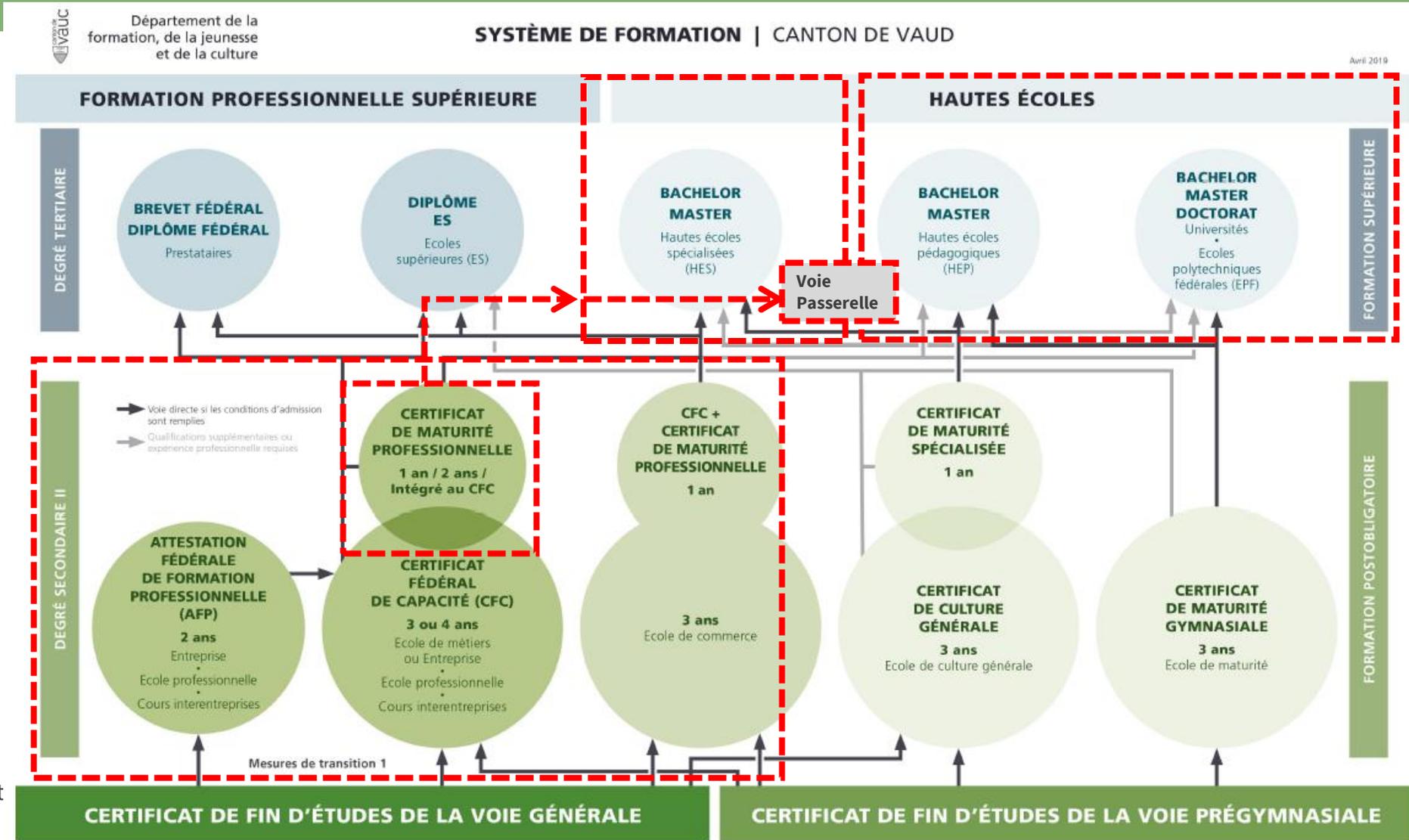
A handwritten signature in blue ink.



Le Directeur :

A handwritten signature in blue ink.

# ACCÈS AUX HAUTES ÉCOLES (TERTIAIRE A)



# LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE

Elle permet principalement l'accès à la procédure d'admission dans une Haute école spécialisée (HES).

## 2 VOIES PRINCIPALES

### 1 VOIE INTÉGRÉE (MP1)

La maturité professionnelle est préparée parallèlement au CFC, pendant l'apprentissage. Les élèves suivent 2 jours de cours hebdomadaires à l'école professionnelle (au lieu d'1 à 1,5 jour sans maturité professionnelle).

### 2 VOIE POST-CFC (MP2)

La maturité professionnelle est préparée après l'obtention du CFC. Deux possibilités :

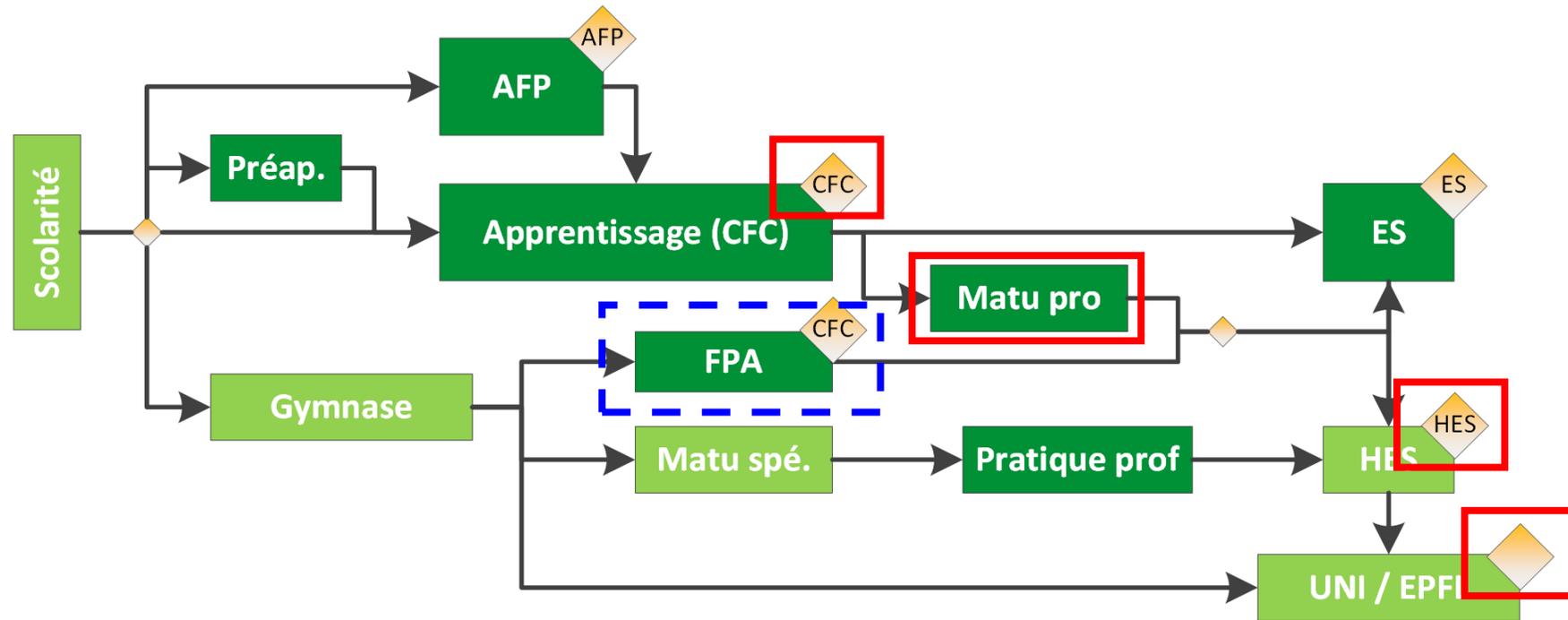
- 1 an à plein temps (5 jours de cours par semaine)
- 2 ans à temps partiel (2 j/semaine: TASV, ES, S2; 2-2.5 j/semaine: NPA)\*

# Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

<https://www.vd.ch/themes/formation/formation-professionnelle/maturite-professionnelle/>

# PARCOURS DE FORMATION



# PERSPECTIVES - EMPLOYABILITÉ

Aujourd'hui (et encore davantage demain), l'économie est et sera en manque chronique de personnel qualifié.



## **Terminer une formation professionnelle initiale, c'est**

- ✓ Une employabilité quasiment assurée
- ✓ Une indépendance financière
- ✓ Des possibilités de progresser dans son métier
- ✓ Peut-être devenir entrepreneur (créer son entreprise)
- ✓ Une large ouverture vers des formations supérieures variées



# EN CONCLUSION



# ET POUR VOUS, QUEL PROJET ?



Voie de la formation générale (gymnase) ou  
Voie de la formation professionnelle ?

Il ne faut surtout pas les opposer, elles sont complémentaires et les deux permettent d'accéder à de magnifiques opportunités professionnelles et sont une base solide pour construire votre carrière !



# EN RÉSUMÉ

- L'apprentissage s'adresse à tout le monde
  - Elèves de VG, élèves de VP, et autres...
  - Pas de prérequis: en apprentissage, on apprend !
  - Pas de préférence de genre
- Pas (plus) de métier «pour la vie»
  - Changement ou évolution de profession (3 à 5 x)



# INFORMEZ-VOUS

- Sur Internet
- Auprès des professionnels: OCOSP, profs, etc.
- Auprès de vos proches, votre réseau
- Portes ouvertes, séances d'informations, etc.
- Salon des métiers



# ESSAYEZ

- Stages pour :
  - **Découvrir** un métier
  - **Discuter** avec les apprenti·e·s et les professionnel·le·s
  - **Valider** votre choix de projet de formation



# PROCHAINES ÉTAPES

Terminer avec succès la scolarité obligatoire  
et envisager l'apprentissage comme un premier  
choix, une vraie option pour l'avenir.



# QUESTIONS, RÉPONSES...



# MERCI POUR VOTRE ATTENTION ET PLEIN SUCCÈS DANS VOS PROJETS DE FORMATION

[www.vd.ch/themes/formation/orientation/](http://www.vd.ch/themes/formation/orientation/)

<https://zoom-vd.ch/fr/accueil>

[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

Sources: Direction générale de l'enseignement postobligatoire – DGEP  
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation – SEFRI  
CSFO, documentation [www.formationprof.ch](http://www.formationprof.ch)  
Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle - OCOSP  
[orientation.ch](http://orientation.ch)  
[profilsdexigences.ch](http://profilsdexigences.ch)